

## Pour un versement efficace de votre taxe d'apprentissage 2012 :

**Pour le hors quota ou barème** : notre école est habilitée à percevoir les versements de la taxe d'apprentissage au titre de la catégorie **C** « Cadres Supérieurs » de plein droit. Nous attirons votre attention sur la possibilité de cumul avec la catégorie **B** « Cadres Moyens ». Il est impératif que le cumul **C+B** soit mentionné sur la déclaration de versement.

**Pour le quota apprentissage** : cette catégorie peut être perçue par le CFA UPMC, en précisant sur la déclaration de versement : CFA UPMC/Télécom ParisTech. Le CFA UPMC est partenaire de Télécom ParisTech pour sa formation d'ingénieur par l'apprentissage.

### Comment nous verser votre taxe d'apprentissage ?

- par l'intermédiaire de votre Organisme Collecteur (OCTA),
- par l'intermédiaire de notre partenaire AGIRES Développement : [www.agires.com](http://www.agires.com)

Remplissez le bordereau de versement, en indiquant le nom, l'adresse de l'établissement et le montant en précisant les catégories.

Exemple : extrait du tableau « ÉCOLES » du bordereau de versement d'AGIRES :

Noms et adresses des établissements habilités	Code postal	Montant	Quota	A	B	C	AC
Télécom ParisTech 46, rue Barrault 75634 Paris Cedex 13	75634	xx €			x	x	
CFA UPMC/ UFA Télécom ParisTech 4 place Jussieu - 75252 Paris N° UAI : 0753510 H	75252	yy €	x				

*Si vous souhaitez nous adresser le maximum de votre taxe, pensez à préciser « **montant maximum avec règle du cumul** » dans le bordereau.*

**Attention : L'ENST, École Nationale Supérieure des Télécommunications, est devenue Télécom ParisTech. C'est désormais cette dénomination qui est à stipuler sur vos bordereaux de reversement de taxe d'apprentissage pour nous permettre de la percevoir.**

## VERSEMENT À EFFECTUER AVANT LE 29 février 2012

**Votre contact : Christelle Riffet-Bebel**  
Responsable du Pôle Relations Entreprises  
[christelle.riffet@telecom-paristech.fr](mailto:christelle.riffet@telecom-paristech.fr)  
+33 (0)1 45 81 76 73

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site :  
[www.telecom-paristech.fr](http://www.telecom-paristech.fr) rubrique « Taxe d'apprentissage ».

 **Télécom ParisTech**  
46, rue Barrault  
75634 Paris Cedex 13



# Taxe d'apprentissage 2012

*Participez activement à  
la formation des ingénieurs  
de Télécom ParisTech*

[www.telecom-paristech.fr](http://www.telecom-paristech.fr)

# La taxe d'apprentissage, outil de développement au service de l'enseignement et de l'innovation

## La taxe d'apprentissage : un financement indispensable

Créée en 1878, classée dans le TOP 5 des écoles françaises d'ingénieurs, Télécom ParisTech est l'école de référence des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC).

Notre objectif est de dispenser un enseignement d'excellence à la pointe de ces technologies, tout en renforçant la pluridisciplinarité, l'innovation et la volonté d'entreprendre.

Notre volonté est d'attirer les meilleurs étudiants et de former les futurs ingénieurs qui sauront relever vos défis et contribueront au développement de vos entreprises.

Pour ce faire, Télécom ParisTech est engagée dans des projets stratégiques majeurs :

- Participation à la création du plus grand campus français sur le plateau de Saclay,
- Renforcement de la recherche en lien avec les entreprises,
- Développement de la filière de formation par apprentissage.

Télécom ParisTech mène également de nombreuses actions en faveur de la diversité et de l'égalité des chances.

Pour mener à bien ces projets, Télécom ParisTech doit compter sur une part croissante d'autofinancement.

La taxe d'apprentissage est une source de financement indispensable : elle nous permet de maintenir l'excellence de nos formations et de renouveler nos équipements pédagogiques.

En 2012, votre soutien est vital pour le développement de Télécom ParisTech.

Je compte sur vous !



Yves Poilane,  
Directeur de Télécom ParisTech



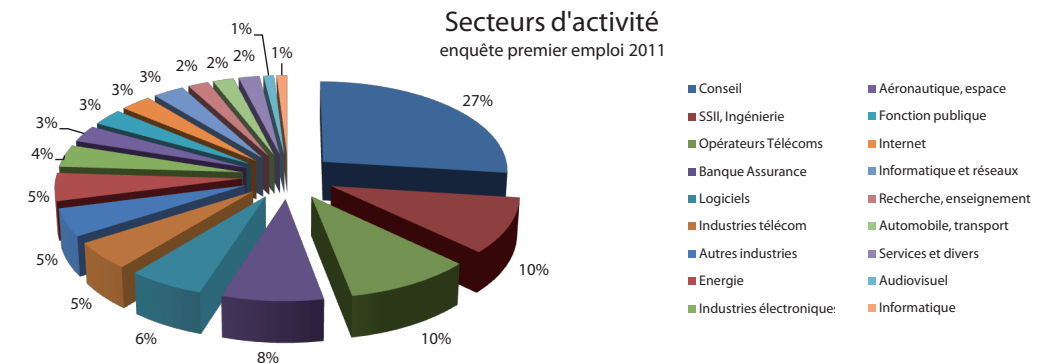
## Télécom ParisTech, c'est 1 400 étudiants en formation

- 1400 étudiants par an, 730 élèves-ingénieurs, 60 étudiants en Masters, 330 doctorants et 280 étudiants en Mastères Spécialisés,
- 55 % d'étudiants internationaux, de 40 nationalités différentes,
- 2000 stagiaires en formation continue,
- 205 enseignants-chercheurs,
- plus de 500 intervenants issus de l'entreprise,
- budget : 66 M€ dont 30% d'autofinancement.

## En 2012, soutenez Télécom ParisTech :

Pour une formation de qualité, sur mesure et pluridisciplinaire

Les enseignements de Télécom ParisTech préparent les futurs ingénieurs aux ruptures et aux défis technologiques et économiques de demain. Réputés pour leurs compétences, leur esprit d'entreprendre et leur créativité, les jeunes diplômés sont au service de l'innovation dans les secteurs essentiels de la vie économique :



93 % des diplômés ingénieurs ayant un emploi l'ont trouvé en moins de 2 mois.

## Pour la Recherche au service de l'enseignement et des entreprises

Télécom ParisTech est un acteur majeur de la recherche dans le domaine des STIC, forte de ses 205 enseignants-chercheurs et de ses 330 doctorants, associée au CNRS, partenaire privilégiée des plus grands acteurs mondiaux des Télécoms.

## Pour l'ouverture sociale et la diversité des profils

L'école a ouvert à la rentrée 2010 une formation par apprentissage associée à un nouveau vivier de recrutement et aboutissant à la délivrance du diplôme d'ingénieur de Télécom ParisTech.

## En 2011, nous avons :

- renouvelé l'espace de communication avec les étudiants,
- doté les laboratoires de nouveaux équipements,
- modernisé et réaménagé des salles de cours et de TP,
- rénové le laboratoire Micro-ondes,
- renouvelé le réseau interne Wi-Fi.

## Nos projets pour 2012 :

- mettre en place une plate-forme d'expérimentation en communication quantique,
- développer une chaîne d'imagerie en holographie numérique,
- renouveler le matériel d'analyse spectrale,
- poursuivre la rénovation des salles de TP et les doter de nouveaux matériels.